

GUIDE DU SERVICE CIVIQUE 2020

Depuis 10 que la loi instaurant le Service Civique a été promulguée, ce sont **plus de 3571 jeunes mobilisés en Seine-et-Marne** qui se sont engagés dans ce dispositif au profit de projets collectifs et citoyens, tant en zone urbaine que rurale.

Le bureau du Service Civique de la DDCS vous accompagne dans votre démarche pour engager des jeunes en Service Civique au sein de votre collectivité.

Cette 10^{ème} année du Service Civique a été marquée par une crise sans précédent qui a révélé à quel point la jeunesse a su se mobiliser en faveur des personnes les plus fragiles face à cette situation. En France, **des milliers de volontaires en Service Civique se sont engagés** au plus fort de la crise pour participer à des actions de solidarité auprès d'associations et des collectivités territoriales.

Vos contacts du Bureau du Service Civique sont :

- **Matthieu WACOGNE (conseiller)**
 - Matthieu.wacogne@seine-et-marne.gouv.fr
 - **Tel : 06.85.68.90.42**
- **Victor BLERY (conseiller)**
 - Victor.blery@seine-et-marne.gouv.fr
 - **06.80.65.82.77**
- **Diaka DABO (référente administrative)**
 - Diaka.dabo@seine-et-marne.gouv.fr
 - **01.75.18.70.21**

1/ PRESENTATION DU SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique permet à **des jeunes âgés de 16 à 25 ans (ou 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)** d'effectuer une mission d'intérêt général auprès d'un organisme public ou privé à but non lucratif (association loi 1901, collectivité territoriale, service déconcentré de l'Etat...).

1.1 / 9 thématiques de mission :

Solidarité	Environnement	Culture et loisirs
Mémoire et citoyenneté	Education pour tous	Santé

Interventions d'urgences en cas
de crise

Sport

Développement international
et aide humanitaire

Les missions agréées ont une durée moyenne de **7 mois** au cours de laquelle les jeunes volontaires s'engagent pour une durée minimum de **24h par semaine**.

1.2/ L'indemnisation des volontaires

Le volontaire perçoit pendant toute la durée de la mission une **indemnité versée mensuellement par l'Agence des Services et des Paiements d'un montant de 473,04 €**. Selon certains critères sociaux, cette indemnité peut être complétée par une bourse de 107,68€.

L'organisme d'accueil doit reverser au volontaire une **prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou le transport d'un montant minimum de 107,58€**.

2/ LA PROCEDURE D'AGREMENT SERVICE CIVIQUE

L'agrément Service Civique est délivré par la DDCS territorialement compétente pour **une durée de 3 ans**. Cet agrément est renouvelable.

2.1/ Demander l'agrément

Pour demander l'agrément Service Civique, la structure d'accueil doit se rendre sur le site :

<https://www.service-civique.gouv.fr/organisme/creation>

Le **numéro SIRET** de l'organisme permet la création d'un compte en ligne permettant la rédaction de la demande d'agrément Service Civique. Celle-ci comprend 5 rubriques à renseigner :

- Les **actes administratifs** relatifs à la structure d'accueil ;
- Les noms des **référénts administratifs et tuteurs** en charge de l'accueil des jeunes ;
- La description de la **procédure d'accueil** mise en place pour les jeunes dans la structure ;
- La **présentation de la/des mission(s)** qui sera/seront proposée(s) aux jeunes volontaires ;
- Le **calendrier prévisionnel d'accueil**.

2.2/ La procédure d'accueil

La procédure d'accueil des jeunes volontaires en Service Civique est une présentation des modalités selon lesquelles les jeunes seront amenés à intégrer les différents services de l'organisme d'accueil. Cette phase est importante pour permettre une bonne identification des services, des référents et des missions pour le volontaire.

2.3/ Tutorat et formation

Le **Service Civique est une étape de construction du projet d'avenir du jeune**. Le tuteur du volontaire doit s'engager à l'accompagner dans la construction et/ou la réalisation de ce projet par

des entretiens, des conseils pédagogiques ou encore en orientant le jeune vers des professionnels (informateurs jeunesse, missions locales, forums de l'orientation...).

Le Service Civique peut également être une opportunité pour le jeune d'**acquérir de nouvelles compétences** par l'expérience ou par une formation spécifique (formation aux outils numériques, à l'accueil du public, à la réalisation de supports de communication...).

2.4/ Le calendrier d'accueil

Le calendrier prévisionnel d'accueil indique la **durée souhaitée des missions** (ex. 7 mois) qui seront publiées ainsi que la **période à laquelle l'organisme souhaite procéder à l'engagement** des jeunes (ex. septembre 2020). Ce calendrier est réalisé sur l'année en cours puis actualisé par voie d'avenant (procédure simplifiée) au cours de la période de validité de l'agrément.

2.5/ Evaluation

A la fin de la mission, le tuteur et le jeune échangent sur le déroulé de la mission et sur les compétences qui ont été développées et acquises au fil de cette expérience. Cet échange donne lieu à la rédaction d'un **bilan nominatif**, permettant au volontaire de mettre en avant ces compétences au cours de la réalisation de son projet d'avenir.

La DDCS est disponible pour conseiller et accompagner les structures d'accueil à toutes les étapes du Service Civique.

3/ EXEMPLES DE MISSIONS PROPOSEES EN SEINE-ET-MARNE

Thématique	Education pour tous
Titre de la mission	Participer à la mise en place de projets qui favorisent l'ouverture culturelle en lien avec le public
Contenu de la mission	<p><i>Accompagner les jeunes en difficultés scolaires dans la réalisation de leur travail personnel : devoirs, apprentissage de leçons, développer leur autonomie, organisation, sens des apprentissages scolaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Mettre en place des projets qui favorisent l'ouverture culturelle.</i> Ces projets culturels sont un outil complémentaire pour favoriser la réussite scolaire des jeunes accompagnés et doivent leur permettre d'être valorisés et de développer leurs compétences. Les thématiques et supports des projets culturels peuvent être divers : autour de la découverte du monde, de la musique, de reportages, de la science, de la fabrication de jeux de société, de la vidéo, de l'écriture de textes, de débats d'idées, de la photo, de la citoyenneté, éco-citoyenneté, nature, théâtre, danse, radio... Les projets culturels menés seront choisis par le volontaire, en fonction de ses compétences, centres d'intérêts et des besoins des enfants.• <i>Le volontaire pourra s'il le souhaite organiser des sorties culturelles à destination des jeunes.</i>• <i>Il développera sa mission en lien avec la directrice et le référent jeunesse.</i>

Thématique	Education pour tous
Titre de la mission	Participation à la mise en place d'action de médiation et de prévention en faveur de la jeunesse dans un nouveau quartier de la ville
Contenu de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Aller à la rencontre et d'identifier le public jeunesse d'un nouveau quartier de la ville.</i> - <i>répertorier les besoins et envies des jeunes de ce quartier.</i> - <i>informer les jeunes sur les structures jeunesse et action développés sur la commune en leur faveur.</i> - <i>mettre en place des actions de médiation, de prévention et de loisirs dans ce quartier en collaboration avec les animateurs du secteur jeunesse de la ville.</i> - <i>mettre en place des actions en partenariat avec le service intercommunal des sports, le service intercommunal de la culture et la Maison des loisirs et de la culture de la ville</i> - <i>Etablir des relations et mettre en place des actions avec le collège et le lycée de proximité (activités sur le temps de restauration scolaires, mise en place d'atelier d'aide aux devoirs, ...).</i> - <i>Participer aux différents projets communaux en direction de l'enfance et de la jeunesse (fête de la ville, journées et animations à thèmes, etc...).</i>

Thématique	Solidarité
Titre de la mission	Participer au projet d'accueil du centre social
Contenu de la mission	<p><i>Sous l'autorité du directeur de la maison des Quartiers,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le volontaire sera chargé d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les usagers en fonction de leurs demandes.</i> - <i>Il développera la communication avec les usagers, les associations, l'équipe de la maison des quartiers et les partenaires.</i> - <i>Il réaménagera l'affichage et choisira des supports adaptés au public visé et à l'information et enfin, il identifiera les besoins des usagers et adaptera l'offre.</i>

Thématique	Environnement
Titre de la mission	Soutien aux actions de sensibilisation pour la protection de l'environnement en direction de tout public
Contenu de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser le public et des randonneurs au respect des espaces verts communaux : animation et sensibilisation à la protection et respect de l'environnement...</i> - <i>Un chemin de randonnée a été ouvert sur la commune le long des berges de Seine : participer à des travaux d'entretien écologique de ce site et y développer des animations pédagogiques à destination du public, des jeunes...</i>

Thématique	Environnement
-------------------	----------------------

Titre de la mission	Sensibilisation à la responsabilité citoyenne en matière environnementale Soutien à la réalisation d'un parc animalier
Contenu de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Aller à la rencontre du public, pour le sensibiliser aux gestes éco-citoyens, en milieu scolaire et d'accueil de loisirs.</i> - <i>Valoriser et faire (re)découvrir au public les espaces naturels de la commune par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques.</i> - <i>Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques environnementales, lors de manifestations et d'événements variés, en réalisant des outils simples de sensibilisation et d'information du public sur les thématiques du développement durable, du « consommer autrement » ou du commerce équitable et de l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs (covoiturage, vélo, transports en commun).</i> - <i>Soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l'environnement.</i> - <i>Contribuer au nettoyage, à la préservation des espaces naturels de la commune, à l'aménagement du jardin de l'accueil de loisirs.</i> <p><i>Dans le cadre du parc animalier Accueillir les groupes et les enfants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organiser les activités pour les enfants,</i> - <i>Aider à l'encadrement des enfants, afin de leur faire respecter le règlement du parc (pour leur sécurité et le bien-être des animaux).</i>

Thématique	Culture et loisirs
Titre de la mission	Accompagnement et organisation des projets associatifs, citoyens et manifestations
Contenu de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablir les documents nécessaires à la mobilisation des jeunes citoyens sur les évènements associatifs et de la ville,</i> - <i>Etablir en lien avec la Direction de la communication les circuits d'information pour toucher le plus grand nombre de public de tous les quartiers et particulièrement des quartiers prioritaires,</i> - <i>Faire des propositions d'actions concrètes (activités ludiques, échanges,...) au sein des manifestations existantes et/ou nouvellement inscrites. Ex : brocante/vidé grenier,</i> - <i>Favoriser la venue de jeunes en recherche de financement. Printemps des jardiniers cette année sur la thématique, mon jardin, ma culture, mon assiette mobiliser les jeunes citoyens sur le « bien manger, bien consommer et respecter l'enjeu environnemental... »</i> - <i>Participer aux manifestations en complémentarité des services des agents de la ville présents avec l'objectif d'accompagner les publics jeunes.</i>